Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260921-DCM20260911-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de réunion : 21/09/2026

Date de convocation : 14/09/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 23
- conseillers votants : 28
- pouvoirs : 5

Votes : Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Gwendal LE COQ, Cécile LE ROUX, Jean-René MARC, Sabrina OULHEN, Claude DARÉ, Christelle HELIES, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Marie LAOT, Philippe DERRIEN, Maxime LÊ, Gwenaël GUYOMARD, Jacky HERTSOEN, Benoît PAUL, Hélène LE BORGNE, Céline FOUILLARD, Violaine MARCHADOUR, Yohann HENRY, Manon LAOT, Gérard REDT, Emma STEPHAN, Corinne ROPERT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Nadège HAVET, pouvoir à Jean-François TRÉGUER,
Liliane OGOR, pouvoir à Sabrina OULHEN,
Amélie ALAVAIL, pouvoir à Gwendal LE COQ
David NORMAND, pouvoir à Claude DARÉ
Vincent VERBÈQUE, pouvoir à Corinne ROPERT

Absents : Jean-Christophe MILIN

Secrétaire de séance : Violaine MARCHADOUR

DCM N°2026-09-11

OBJET

INITIATION A LA LANGUE BRETONNE A L'ECOLE DE KERGROAS – MONA OZOUF

Depuis plusieurs années, les élèves des écoles primaires du Finistère peuvent bénéficier de séances d'initiation au breton, à raison d'une heure hebdomadaire par classe.

Ce dispositif est cofinancé par le Conseil départemental, la commune concernée et la Région Bretagne, en partenariat pédagogique avec l'Inspection académique du Finistère et la Direction de l'Enseignement Catholique du Finistère.

Pour l'année scolaire 2026-2027, l'école Kergroas-Mona Ozouf a formulé une demande d'intervention, qui a été validée pédagogiquement par l'Inspecteur Académique. Le volume horaire proposé est de 2 heures hebdomadaires.

Le coût total est de 3600,00€. Le reste à charge prévisionnel pour la commune s'élève à 1 520€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le financement de l'initiation à la langue bretonne à l'école Kergroas – Mona Ozouf et autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)